

Pollution au niveau 0, la direction ne manque pas d'air

Nouvel épisode pour ce vieux feuilleton dont l'action se déroule bien loin du soleil et de l'air pur. La santé des salariés est-elle encore une priorité pour la direction de France Télévisions ? A en juger par l'incroyable légèreté avec laquelle elle a traité le point consacré à la pollution de l'air au niveau 0 lors du dernier CSE, on peut en douter !

Ce grave problème ne date pourtant pas d'hier : En 2010, Le CHSCT et l'inspection du travail ont été alertés par deux maquilleuses qui souffraient de graves problèmes de santé provoqués par une pollution dans leur salle de maquillage. Un audit de la qualité de l'air réalisé au niveau 0 de la maison MFTV a permis de mettre en évidence une forte pollution aux hydrocarbures.

Des portes automatiques ont alors été installées au niveau des accès parking pour limiter la remontée des gaz polluants par les cages d'ascenseur. **Suite aux nombreuses alertes lancées par le CHSCT, une nouvelle campagne de mesures a été réalisée en 2018.** Certes, les résultats n'atteignent plus les pics enregistrés en 2010, mais cependant, **les niveaux de certaines substances restent anormalement élevés.**

Dans la régie 4 installée depuis 2014 à l'endroit où se situait la salle de maquillage, une forte teneur en CO2 ainsi que des taux inquiétants de benzène ont été relevés. Pire, lors du CSE de février, les élus ont appris qu'il y avait un dysfonctionnement d'une gaine du système de climatisation dans cette même régie 4.

Devant la gravité de la situation, les élus CGC-SNJ-UNSA ont exigé l'inscription d'un point concernant la qualité de l'air au niveau zéro à l'ordre du jour du CSE du mois de Mars.

Alors, quoi de nouveau après ce CSE de Mars ? Rien ou presque rien.

La direction, par l'intermédiaire du président de l'instance s'est contentée d'une improvisation sans document, ou presque, et surtout **sans nouvelle proposition sérieuse, à la hauteur de la gravité du problème, se livrant simplement à l'énoncé d'une liste d'interdictions voire de sanctions ;** car pour elle, la pollution du niveau 0, ce serait d'abord à cause des salariés, qui ne respecteraient pas les règles ! Ah si, tout de même, **un scoop : la fameuse gaine de climatisation de la régie 4 aurait enfin été réparée, 5 ans après la mise en service de cette régie !**

Et pour finir, **la direction demande aux élus d'attendre les résultats d'une nouvelle campagne de mesures** qui sera menée prochainement. **Les premiers concernés, les salariés qui travaillent dans les régies et sur les plateaux du niveau 0, devront attendre eux aussi, et cela fait 10 ans que ça dure.**

L'UNSA ne lâchera rien et rappellera autant qu'il le faudra la direction à ses obligations, car, même en ces temps de réorganisation et de rigueur budgétaire, la santé des salariés n'a pas de prix.